

LA LETTRE DU CONSEIL

Conseil Municipal du 29 octobre 2008

Conseillers municipaux absents excusés ou ayant donné procuration :

Catherine LEBRUN, excusée

Pierre GOURY, a donné procuration à Anne-Lucie GROSJEAN

CARNET

Le Conseil Municipal prend part à la peine des familles de La Biolle face à la disparition d'un de leur proche :

- Nicole DARMEDRU, La Couvette
- Olga GOURY, Les Plagnes
- Mme MASSON, maman de Jean-Michel MASSON

Mais aussi à la joie des familles qui ont célébré une naissance :

- Thomas PERNOUD, Savigny
- Mathis BONTRON, Les 4 Saisons
- Evan BONTRON, Les 4 Saisons

ETUDE PRE-OPERATIONNELLE SUR LES ZONES NA POUR LA CONCEPTION D'ENSEMBLE DES QUARTIERS « CENTRE-BOURG » ET « DES VILLARDS » - CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Rappel : préalablement à la reprise des études sur le PLU, le Conseil Municipal a décidé de mener une réflexion sur l'aménagement à long terme des quartiers du Centre-bourg et des Villards.

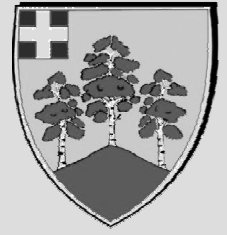
(cf. délibération du 23 juillet 2008)

Une consultation, en vue de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre apte à accomplir cette étude a donc été menée selon une procédure adaptée définie par les articles 28, 40 et 72 du Code des Marchés Publics.

Cette procédure a été conduite en 3 étapes

- Après la publication d'une annonce parue dans le Dauphiné Libéré, 9 équipes ont remis une offre de prix accompagnée d'un mémoire technique exposant la méthodologie proposée pour cette étude.
- Sur la base des critères prévus au règlement de la consultation, le bureau municipal, le 8 octobre 2008, a présélectionné 3 équipes qu'il a souhaité auditionner.
- Les équipes,
 - Lieux-dits architectures (Mandataire - Vernaison - 69)
 - Interland / Soberco (Lyon)
 - Urba-site / Saunier Environnement (Saint-Etienne / Clermont-Ferrand)ont été auditionnées par un jury composé d'élus du Conseil Municipal, de l'attaché communal en charge du dossier, d'un représentant de Métropole Savoie, le 13 octobre 2008.

La Biolle



Mairie de La Biolle
41, Place de l'Eglise
73410 La Biolle

Téléphone
04 79 54 76 06

Télécopie
04 79 54 70 04

mairie@la-biolle.fr

Votre prochain
Conseil Municipal :
le 26 novembre
à 20h30 en mairie

Chacune de ces équipes a présenté de nombreux atouts pour l'accomplissement de cette étude, le jury a toutefois classé en 1^{ère} position le bureau Lieux-dits.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise Lieux-dits Architecture - Urbanisme pour la tranche ferme d'un montant de 29 724, 60 €. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce marché et les documents utiles à l'obtention de subventions.

Les membres du bureau Lieux-dits Architecture et la représentante de Métropole Savoie participent ensuite à la réunion de démarrage de l'étude, au cours de laquelle le Conseil Municipal expose les objectifs à atteindre dans le cadre de cette étude.

TRAVAUX SUR LA VOIE COMMUNALE N° 7 - AVENANT AU MARCHÉ

Rapporteur Maurice PAGET

Rappel : pour répondre aux problèmes de sécurité le long de la voie communale n°7, (route du Parc) la commune a souhaité réaliser des travaux sur cette voie sur une longueur d'environ 110 mètres.

Les travaux consistent à l'aménagement de la voirie, des réseaux secs et des réseaux humides.

A l'issue d'une procédure de consultation menée durant le mois de février 2008, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise APPIA pour 106 597,36 € HT.

Déroulement du chantier : au fur et à mesure de l'avancement du chantier, un certain nombre d'éléments imprévus se sont révélés, rendant impossible la réalisation du réseau d'éclairage public ainsi que la dépose des réseaux EDF.

Par ailleurs, alors que les travaux d'enfouissement de réseaux téléphoniques devaient s'arrêter au carrefour avec la RD 52a, ces réseaux ont été prolongés en direction de la zone artisanale sur un linéaire de 45 mètres supplémentaires.

C'est pourquoi des modifications sont intervenues par rapport au marché initial sur les postes et dans les quantités réellement mises en œuvre en fonction des travaux effectivement réalisés.

La passation d'un avenant financier est donc nécessaire, préalablement à la finalisation des travaux.

Cet avenant a été préalablement approuvé par la Commission d'Appel d'Offre le 29 octobre 2008.

Aussi il convient d'établir un avenant financier avec l'entreprise APPIA suivant récapitulatif ci-dessous :

- Montant total des travaux : 101 496,17 € HT
- Montant du marché : 106 597,36 € HT
- Minoration : 5 101,19 € HT soit 19% du marché.

Le Conseil Municipal entérine la proposition de la commission d'appel d'offre et approuve la passation de cet avenant, sachant que les travaux non réalisés seront à reporter sur une tranche ultérieure.

COMMISSION

Rapporteur Alain CADAN

Le Conseil Municipal valide la création de 2 nouvelles commissions :

- **Commission Education** présidée par Alain CADAN, Adjoint aux affaires scolaires
Catherine LEBRUN, Pascal CURIOZ

- **Commission Cantine** présidée par Alain CADAN, Adjoint aux affaires scolaires
Catherine LEBRUN, Sabrina PICOLLET, Claire RICHARD, Fabien COUDURIER, Pascal CURIOZ

PROJET D'ECOLE

Rapporteur Alain CADAN

La commission Education s'est réunie lundi 20 octobre 2008 pour examiner les différents projets de l'école élé
La commission, après avoir étudié les différents projets de l'école, propose de participer financièrement, à l
2 500 € au projet Orchestre, en collaboration avec l'Atelier des Arts de l'Albanais (anciennement dénommé
Musique de l'Albanais). Les enfants de CM2 apprennent à jouer d'un instrument de musique les mardis et jeudi
à 16h30 ; ils donneront un concert en fin d'année scolaire.

Elle propose également une participation de 30 € par enfant pour :

- 2 classes de découvertes
 - 28 élèves CE2 Les volcans en Auvergne
 - 25 élèves CE2/CM1 Développement en Ardèche
- 2 classes pour séjour de glisse
 - 27 élèves CM2
 - 25 élèves CM1/CM2

Soit une participation totale de 3 150 €.

Le Conseil Municipal, avec une abstention : Monsieur Pascal CURIOZ, entérine la proposition de la commission E
La somme totale de 5 650 € sera inscrite au budget2009.

INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

RACCORDEMENT DES EAUX USEES DE LA STATION D'EPURATION DE LA BIOLLE AU RESEAU D'AIX-LES-BAINS

Rapporteur Maurice PAGET, Président de la commission d'assainissement CCCA

- La canalisation de transport des eaux usées de La Biolle et Saint-Germain-La-Chambotte doit se raccorder d'Aix-les-Bains en aval du carrefour d'Antoger.

Profitant des travaux du Giratoire, une première tranche de travaux a été réalisée : du point de raccor
passant sous le giratoire jusqu'au pont de la Deysse.

Confiés aux entreprises Fontaine et Appia, ces travaux se sont achevés Septembre 2008.

- Pour la suite des travaux, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 1^{er} Octobre 2008 pour ex
candidatures : 19 entreprises ont répondu, 5 ont été retenues.

Le 15 Octobre, nouvelle réunion pour le choix de l'entreprise sur les 5 retenues. 3 ont fait une offre.

La société SASSI BTP de Rumilly, pour un montant de 912 697 € HT a fait la meilleure offre.

La solution de base avec un collecteur en fonte de Ø 300 a été acceptée.

Les travaux débuteront en Janvier 2009 pour se terminer Décembre 2009 avec la destruction de la station d'ép
La Biolle.

- La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Hydrétudes pour une rémunération de 4,48%.
- Le Conseil Général nous a notifié une première enveloppe de 235 000 € de subventions.
- Nous attendons aussi :
 - 10 % du montant de la Région
 - 15 % de l'Agence de l'Eau

A noter que dans les prochaines années, ce collecteur pourrait être utilisé pour le raccordement des eaux usées de la ville d'Albens.

INFORMATIONS DIVERSES - ALPHABETISATION

Rapporteur Marie-Andrée COLLEON

La commission « Solidarité et Action sociale » a permis à trois mamans étrangères de La Biolle (originaires de la Russie, du Portugal et de la Turquie) d'intégrer une formation de français dispensée à Aix-Les-Bains durant les mois de mai à juillet 2008. L'ADACA, par l'intermédiaire d'Alain PAGET, son Directeur, nous aide à les véhiculer jusqu'à leur lieu de formation.

Durant cette formation, elles ont effectué des stages en entreprise sur La Biolle.

Nous remercions les entreprises de La Biolle ainsi que le personnel communal qui a tout mis en œuvre afin que leurs stages se déroulent dans les meilleures conditions.

Notre commune a d'ailleurs été félicitée pour son implication.

Deux des trois mamans ont désiré poursuivre une deuxième formation de français ; la commission en partenariat avec l'ADACA, leur permet de suivre cette deuxième formation.

Aider ces personnes à pouvoir parler notre langue est nécessaire et important afin que ces familles s'intègrent au mieux dans notre commune.

SEMAINE BLEUE

Rapporteur Jean RABEYRIN

Mercredi 22 octobre une cinquantaine de personnes retraitées se sont retrouvées à l'invitation du CCAS et de la Mairie dans le cadre de la semaine Bleue. Au programme, une séance cinéma avec la projection de 6 histoires de vies filmées dans le Morvan. Des enfants ou petits enfants ont filmé et donné la parole à leur parent ou grand parent : au final 6 témoignages uniques pleins de tendresse et de désir de vivre malgré soucis de santé ou épreuves.

La retraite n'est pas un temps où l'on se met en retrait de la vie sociale mais une opportunité pour y prendre une place différente mais pleine et unique.

Le thème de la semaine était "connectez vous».

- Se connecter c'est peut-être se brancher sur Internet (c'est pour cela qu'après le film une visite du point cyber et de ses ordinateurs était organisée à l'espace jeunes).
- Se connecter c'est aussi, malgré les difficultés liées à l'avancée en âge, être et rester en lien avec les autres, la famille, les voisins, la vie du village, les activités culturelles ou de loisirs etc.

Le lien social, on peut en parler à l'occasion de la semaine bleue ; mais il faut aller plus loin.

C'est le projet du CCAS de voir comment avec les Personnes Agées elles mêmes, on peut tout au long de l'année, favoriser justement ce lien social qui permette à chacun non pas d'être en retrait, mais de pouvoir prendre toute sa place avec les autres, en étant aidé si nécessaire et soutenu par rapport aux besoins liés à l'avancée en âge.

Le lien social : une demi-journée pour en parler, le reste de l'année pour le faire vivre.